



Revue/Journal

Réf./Ref.

Entre/Between

Cession de droits d'auteur/
Assignment of copyright

Le Muséum national d'Histoire naturelle, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, représenté par M. Gilles Bloch, Président/*The Muséum national d'Histoire naturelle, represented by Mr Gilles Bloch, President*

Et/And

M./Mme Mr/Mrs.....

Date et lieu de naissance/*Date and place of birth*

Profession/*Profession*

Domicile/*Address*.....

.....

Nationalité/*Nationality*

auteur (représentant l'ensemble des auteurs) de l'oeuvre portant le titre provisoire suivant/*author (representing all the authors) of the work under the following provisional title:*

.....

ARTICLE 1. — L'auteur cède à titre gratuit et de manière non exclusive le droit d'utiliser, d'exploiter, de représenter et d'adapter l'oeuvre susmentionnée, ainsi que les figures, dessins, tableaux ou tout autre document relatif à la création.

Cette cession comporte :

- le droit de fabriquer et de reproduire l'oeuvre en tout ou partie, sans limitation de nombre, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour et notamment sur support papier ou numérique ;
- le droit de publier, diffuser et distribuer à titre onéreux ou gratuit l'oeuvre, en tout ou partie, par tous vecteurs médias, techniques ou supports de communication, de toute nature, connus ou inconnus ;
- le droit de traduire, en toutes langues, l'oeuvre susmentionnée.

La cession des droits de propriété intellectuelle est effectuée pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle telle que reconnue par les lois présentes ou à venir.

La loi française s'applique à la présente cession de droits.

ARTICLE 2. — L'auteur garantit au Muséum national d'Histoire naturelle une jouissance paisible de l'oeuvre.

L'auteur garantit le Muséum national d'Histoire naturelle contre toute action, réclamation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant un droit de propriété intellectuelle ou un acte de concurrence déloyale et/ou parasitaire et/ou une atteinte à la vie privée auquel l'exécution de la présente porterait atteinte et qui se rattacherait, directement ou indirectement, à la réalisation et/ou l'exploitation de l'oeuvre.

L'auteur engage sa responsabilité personnelle et financière pour tout manquement à cet égard.

Fait à Paris, en deux exemplaires, le

L'auteur/*The author*

ARTICLE 1. — The author assigns, for free and on a non-exclusive basis, the right to use, exploit, perform and adapt the above-mentioned work, including pictures, drawings, tables or any other document related to the creation.

This assignment includes:

- the right to manufacture and reproduce the above-mentioned work, entirely or partially, with no limit as to number on any support known or unknown at this time, and notably on paper or digital support;
- the right to publish, disseminate and distribute, whether or not for consideration, the above-mentioned work, entirely or partially, by all medias, techniques or communication supports of any form, known or unknown at this time;
- the right to translate, in any language, the above-mentioned work.

The intellectual property rights covered by this assignment are assigned for use worldwide. The assignment of intellectual property rights is valid for the entire legal term of protection of the intellectual property rights as recognized by current or future laws.

The present assignment is governed by French Law.

ARTICLE 2. — The author warrants the Muséum national d'Histoire naturelle a peaceful enjoyment of the above-mentioned work.

The author shall therefore indemnify and hold The Muséum national d'Histoire naturelle harmless from and against any action, claim, proceedings or opposition brought by a person alleging that they suffer from infringement of their intellectual property rights and/or unfair or parasitic competition and/or breach of privacy arising out of this agreement, directly or indirectly linked to the development and/or exploitation of the above-mentioned work. The author shall be held liable, personally and financially regarding any breach in this respect.

Two copies signed in Paris on

Pour le Muséum national d'Histoire naturelle
Laurence BÉNICHOU (par délégation/*by delegation*)